

L'air du temps



n°139

Mars 2015

Sommaire

- ▶ **Echos du Conseil municipal, séance du 26 février 2015**
 - ◊ Extension de la piste de la Griffes et du Bécha
 - ◊ Et autres points
- ▶ **Vie municipale : le PLU**
- ▶ **Bibliothèque : bilan 2014 et réseau des bibliothèques Sud-Grésivaudan**
- ▶ **Vie civique : résultats des élections au Conseil départemental**
- ▶ **Vie de la station : premier retour du Ski-club**
- ▶ **Activités périscolaires : autour de La grenouille à grande bouche**

La vie de la commune c'est aussi sur :
<http://www.rencurel-vercors.fr/>



C'est à noter !

Le secrétariat de mairie sera fermé :

- . le mardi 14 avril
- . le jeudi 23 avril

L'agence postale sera fermée :

- . le vendredi 10 avril
- . le samedi 2 mai
- . le samedi 9 mai

Travaux dans les Gorges de la Bourne : voir p.3

Edito

C'est parfois décourageant, mais il faut s'en accommoder, l'action publique s'inscrit dans un temps long.

Réaliser une piste forestière suppose l'accord des propriétaires des différentes parcelles traversées. Cela ne s'obtient pas en un jour...

Intervenir sur un bâtiment ancien est chose complexe. Il ne faut pas porter atteinte aux vestiges qu'il recèle dans son sous-sol, il faut être en conformité avec les normes de toute nature (normes sismiques, normes de sécurité, normes d'accessibilité, etc.), il faut concilier les approches, il faut tenir compte des possibilités financières.... Quand en plus les experts se contredisent sur les causes des désordres qui affectent le bâtiment, les délais s'allongent, s'allongent...

Réviser un Plan d'Occupation des Sols pour le transformer en PLU s'apparente au parcours du combattant. Alors, quand par malchance le bureau d'études chargé d'accompagner la commune dans cette aventure fait défaut en cours de route, il faut faire preuve de beaucoup de ténacité pour ne pas renoncer à aller au terme.

Pistes, église, PLU, mais aussi lotissement du Bécha, requalification de La Balme, groupe scolaire, Centre des Coulmes..., les dossiers qui s'étirent sur plus d'un mandat municipal ne manquent pas.

Et pourtant, de l'aboutissement de ces projets dépendent la satisfaction de besoins des habitants, le développement des activités économiques, la valorisation du patrimoine ou l'attractivité de la commune.

Si les habitants de Rencurel ont clairement rejeté le repli sur soi lors des deux tours des élections départementales, c'est qu'ils veulent faire perdurer un sens de l'accueil qui permet, depuis longtemps, de concilier activités économiques traditionnelles et économie touristique, ouverture et bien vivre ensemble.

Alors, quelles que soient les difficultés, on va y arriver ! Avec le concours de l'intelligence et de la bonne volonté du plus grand nombre !

Didier Lattard, maire
Michel Eymard, 1^{er} adjoint

Les bénévoles de la bibliothèque recherchent :

Un bricoleur bénévole pour aider à fabriquer un socle pour surélever les chauffeuses en mousse de la bibliothèque (120x80x14).

**Nous avons le bois.
Il manque la compétence !
Merci !**



➡ PISTE DE LA GRIFFE ET DU BÉCHA



➡ EN BREF

- Une subvention de 474 € a été allouée au Ski-Club. 234 € correspondant au tiers du montant du feu d'artifice tiré pour la fête de la station le 14 février. 240 € correspondant à 3 heures d'intervention de Christophe Idelon avec la dameuse le 28 janvier pour aider SOBECA à tracter les nacelles (voir *Air du Temps* n°138 de février 2015).
- Le garage de l'école du village, d'une superficie de 22 m², a été loué à Loïc Le Ruyet à partir du 1^{er} avril 2015 pour une durée d'un an renouvelable tacitement, pour un montant de 50 € par mois.
- Le receveur de la trésorerie de Saint Marcellin ayant changé le 1^{er} septembre, une délibération a été prise pour verser l'indemnité de conseil au nouveau receveur.
- Le marché à bon de commande pour les travaux d'entretien et de renforcement de la voirie a été reconduit pour un an entre le groupement de commandes CCBI et l'entreprise Chambard. La commune a renouvelé son adhésion au groupement de commandes pour cette année.
- Le bail de l'entreprise « La Forezienne » (qui effectue les travaux préparatoires aux abords du barrage de La Balme) pour la location des locaux de la Scie a été prolongé jusqu'à la fin avril 2015. Le loyer mensuel est de 500 € HT.

Un projet d'extension de la piste forestière de la Griffes et du Bécha jusqu'au Pourrois est à l'étude.

Ce projet est porté par l'ASA (Association Syndicale Autorisée) du Vercors 4 Montagnes. Des démarches sont en cours afin d'obtenir l'accord des propriétaires.

Rappelons que toutes les pistes construites sur la commune (pistes forestières, pistes de ski et raquettes...) facilitent l'accès à leurs parcelles pour les propriétaires et favorisent l'exploitation forestière. Elles contribuent également au développement d'activités économiques liées au tourisme en proposant des circuits de randonnée à pied, à cheval, à ski, en raquettes... L'économie agricole et forestière, l'économie touristique sont complémentaires et indispensables pour préserver l'espace et les paysages dans lesquels nous vivons. C'est l'affaire de tous.



Vie communale

BIBLIOTHÈQUE

➔ BILAN DE L'ANNÉE 2014

Fin mars, c'est le moment du rapport annuel d'activité que doivent fournir les bibliothèques du département.



Depuis que nous sommes informatisés, c'est le logiciel Carthame qui nous fournit les données.

Fin 2014, le fond de la bibliothèque municipale comptait 2043 livres (1121 livres adultes et 922 livres jeunesse).

Au cours de l'année 2014, la bibliothèque municipale de Rencurel a prêté 612 livres adultes et 651 livres jeunesse, 12 périodiques et 1 vidéo.

Elle a prêté 462 livres aux collectivités

(les 2 écoles).

Ces chiffres ne tiennent pas compte des prêts non informatisés venant d'autres bibliothèques hors réseau ou de la bibliothèque partagée (les nouveautés, beaucoup d'albums et la plupart des documentaires jeunesse).

35 adultes et 12 enfants en dehors de l'école, ont emprunté régulièrement des livres à la bibliothèque.



La bibliothèque de Rencurel a prêté 122 livres aux lecteurs des autres bibliothèques du réseau Sud Grésivaudan.

➔ LE RÉSEAU

Simple comme un clic !

En 2015, l'usage du réseau des bibliothèques du Sud-Grésivaudan s'est fortement accru à Rencurel.

Pour faire son choix, tranquillement chez soi, il suffit de taper :

- catalogue collectif du réseau des bibliothèques Sud-Grésivaudan
- le numéro de sa carte d'abonné à la bibliothèque

pour avoir accès aux 73 485 ouvrages des 15 bibliothèques du réseau (40 961 livres adultes et 32 524 livres jeunesse) .

Vous savez immédiatement si le livre que vous cherchez est disponible dans une des bibliothèques et vous le réservez en un clic.

Votre livre arrivera à La Halle de Pont en Royans où nous irons le chercher pour vous le remettre.

Alors, n'hésitez plus ! Cliquez !

Vie de tous les jours

GORGES DE LA BOURNE - TRAVAUX

Les travaux de sécurisation de la partie haute des Gorges de la Bourne (entre le pont de Goule Noire et les Jarrands) reprennent le mardi 7 avril. Ils se poursuivront jusqu'au lundi 22 juin. Ci-dessous, le calendrier des périodes de fermeture totale, de fermeture en journée et d'ouverture complète à la circulation.

CALENDRIER PREVISIONNEL - TRAVAUX GORGES DE LA BOURNE - PRINTEMPS 2015 - OA 3 ET 4

février 2015		mars 2015		avril 2015		mai 2015		juin 2015		juillet 2015	
01 DIM		01 DIM		01 MER		01 VEN		01 LUN		01 MER	
02 LUN	SEM. 6	02 LUN	SEM. 10	02 JEU		02 SAM		02 MAR		02 JEU	
03 MAR		03 MAR		03 VEN		03 DIM		03 MER		03 VEN	
04 MER		04 MER		04 SAM		04 LUN		04 JEU		04 SAM	
05 JEU		05 JEU		05 DIM		05 MAR		05 VEN		05 DIM	
06 VEN		06 VEN		06 LUN	SEM. 15	06 MER		06 SAM		06 LUN	SEM. 20
07 SAM		07 SAM		07 MAR		07 JEU		07 DIM		07 MAR	SEM. 21
08 DIM		08 DIM		08 MER		08 VEN		08 LUN		08 MER	
09 LUN	SEM. 7	09 LUN	SEM. 11	09 JEU		09 SAM		09 MAR		09 JEU	
10 MAR		10 MAR		10 VEN		10 DIM		10 MER		10 VEN	
11 MER		11 MER		11 SAM		11 LUN		11 JEU		11 SAM	
12 JEU		12 JEU		12 DIM		12 MAR		12 VEN	Critérium du DL	12 DIM	SEM. 29
13 VEN		13 VEN		13 LUN		13 MER		13 SAM		13 LUN	SEM. 29
14 SAM		14 SAM		14 MAR		14 JEU		14 DIM		14 MAR	
15 DIM		15 DIM		15 MER		15 VEN		15 LUN		15 MER	
16 LUN	SEM. 8	16 LUN	SEM. 12	16 JEU		16 SAM		16 MAR		16 JEU	
17 MAR		17 MAR		17 VEN		17 DIM		17 MER		17 VEN	
18 MER		18 MER		18 SAM		18 LUN		18 JEU		18 SAM	
19 JEU		19 JEU		19 DIM		19 MAR		19 VEN		19 DIM	
20 VEN		20 VEN		20 LUN		20 MER		20 SAM		20 LUN	SEM. 30
21 SAM		21 SAM		21 MAR		21 JEU		21 DIM		21 MAR	
22 DIM		22 DIM		22 MER		22 VEN		22 LUN		22 MER	
23 LUN	SEM. 9	23 LUN	SEM. 13	23 JEU		23 SAM		23 MAR		23 JEU	
24 MAR		24 MAR		24 VEN		24 DIM		24 MER		24 VEN	
25 MER		25 MER		25 SAM		25 LUN		25 JEU		25 SAM	
26 JEU		26 JEU		26 DIM		26 MAR		26 VEN		26 DIM	
27 VEN		27 VEN		27 LUN		27 MER		27 SAM		27 LUN	SEM. 31
28 SAM		28 SAM		28 MAR		28 JEU		28 DIM		28 MAR	
		29 DIM		29 MER		29 VEN		29 LUN	SEM. 27	29 MER	
		30 LUN	SEM. 14	30 JEU		30 SAM		30 MAR		30 JEU	
		31 MAR				31 DIM				31 VEN	

 Fermeture totale de la RD 531
 Fermeture journalière de la RD 531 de 8h30 à 17h30
 Ouverture de la RD531

HYGIÈNE



Des panneaux seront prochainement apposés aux entrées de l'aire de loisirs de La Balme pour rappeler que les chiens ne sont pas les bienvenus dans cet espace, surtout lorsqu'ils viennent y crotter !

Et rappelons que la divagation des chiens est interdite sur toute la commune.

Vie civique

ELECTIONS

➡ RÉSULTATS DES ÉLECTIONS AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

1^{er} tour - 22 mars 2015

Inscrits	287	
Votants	167	58,19%
Abstentions	120	41,81%
Nuls	2	1,20%
Blancs	7	5,83%
Exprimés	158	94,61%
1	REYNAUD Y. SANTANA V	28 17,72%
2	BRIEL B. LAMBERT B.	32 20,25%
3	BONNEFOY L. PERAZIO B.	59 37,34%
4	DI MARIA N. ROUX A.	39 24,68%

2^{ème} tour - 29 mars 2015

Inscrits	287	
Votants	163	56,79%
Abstentions	124	43,21%
Nuls	0	0%
Blancs	7	5,65%
Exprimés	156	95,71%
1	REYNAUD Y. SANTANA V	22 14,10%
2	BONNEFOY L. PERAZIO B.	73 46,79%
3	DI MARIA N. ROUX A.	61 39,10%

Laura BONNEFOY et Bernard PERAZIO ont obtenu 42,79% des suffrages sur le canton du Sud-Grésivaudan. Ils ont été élus Conseillers départementaux.

Vie communale

MARCHÉ

Désormais, à La Balme, le stationnement sera interdit sur les places situées route des Granges, avant le pont, le samedi de 10h à 13h.



Ces emplacements seront réservés aux commerçants du marché. Merci de respecter cette interdiction.

Vie municipale

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Comme nous l'avons relaté dans *L'Air du Temps* n°137 de janvier 2015, la délibération du Conseil Municipal du 11 décembre 2009 portant sur la révision du POS (Plan d'Occupation des Sols) en vue de sa transformation en PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été amendée afin de prendre en compte certaines dispositions de nouvelles lois (Lois concernant l'accès au logement, l'urbanisme, l'environnement, l'agriculture et la forêt).

Depuis, la commission urbanisme a continué à travailler avec Claire Bonneton, urbaniste-paysagiste en charge d'accompagner la commune dans l'élaboration du PLU après la défection de *Atelier ÉO*.

ZONAGE ET RÈGLEMENT

Aujourd'hui, nous sommes en cours de finalisation de la 3^{ème} étape de l'élaboration du PLU : la traduction des choix politiques du Conseil Municipal dans la mise en place du zonage et la rédaction du règlement du PLU.

Compte tenu des contraintes « sévères » imposées par la loi, la mise en place du zonage est complexe. Cette étape consiste à redéfinir les zones constructibles, agricoles et naturelles en fonction du projet de la Commune et en tenant compte des autres documents d'urbanisme qui s'imposent à nous : Loi Montagne, SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), Charte du PNRV (Parc Naturel Régional du Vercors), PLH (Plan Local de l'Habitat)...

➡ LE ZONAGE



Le territoire communal est essentiellement réparti en trois zones :

• **Zone urbaine (U)** : centre bourg, hameaux comportant plusieurs habitations

Les terrains constructibles se situent uniquement en zone U.

• **Zone agricole (A)**

En zone A, il ne peut y avoir nouvelle construction que si c'est un bâtiment agricole, l'habitation d'un agriculteur ou l'extension d'un bâtiment existant (dans certaines conditions) ; il peut également y avoir transformation d'un ancien bâtiment agricole dont le changement de destination aura été prévu dans le PLU. Des aménagements liés à un service d'intérêt général (captage, réseau électrique, téléskis...) peuvent également être réalisés.

• **Zone naturelle et forestière (N)**

En zone N il ne peut pas y avoir de construction sauf pour un service d'intérêt général (cf. zone agricole).

➡ SURFACES CONSTRUCTIBLES

Le PLU doit adapter les surfaces constructibles au nombre de logements dont la construction est compatible avec le SCoT (cf. *L'Air du Temps* n° 108 et 110 de février et avril 2012).

Lors de notre réunion du 30 janvier dernier Maxime Dorville, du SCoT de la région grenobloise, indique que :

1. Le potentiel constructible est composé :

- des unités foncières non bâties réellement constructibles (flots d'un seul tenant composé d'une ou plusieurs parcelles appartenant à un même propriétaire ou à la même indivision),
- des parties des unités foncières déjà bâties, au-delà d'une surface de 3000 m² et réellement constructibles.

2. Le potentiel constructible doit se situer au plus proche des objectifs du SCoT (surface en rapport avec la construction d'environ 20 logements au cours des 12 prochaines années, à quoi il faut ajouter les emplacements réservés pour des bâtiments publics). Pour Rencurel le potentiel est de 1,7ha. Pour mémoire, ce sont environ 9ha de terrains constructibles qui sont inscrits dans le POS.

3. Les résidences secondaires, gîtes... augmentent le droit à construire (environ 20%) puisque le droit n'est défini que pour les résidences principales.

4. Si des logements sont mis en chantier avant l'approbation du PLU, la surface foncière n'est pas comptabilisée dans le potentiel constructible, à condition que ces constructions se situent dans le rythme annuel moyen communal des objectifs du SCoT.

➡ LE RÈGLEMENT

C'est le véritable interprète du zonage du P.L.U. Il permet de connaître précisément les conditions de construction ou d'aménagement dans chacune des zones de la commune.



On y trouve :

- les catégories de constructions autorisées par zone (habitat, artisanat, commerce, etc...);
- les reculs à respecter notamment par rapport aux voies publiques ;
- les obligations d'aménagement des accès routiers, de branchement aux réseaux d'eau, d'assainissement ;
- la hauteur maximale des bâtiments ;
- les conditions de traitement des façades ou des ouvertures des bâtiments ;
- les obligations en ce qui concerne le stationnement des véhicules ;
- des prescriptions pour le traitement des espaces verts, des arbres existants ou des jardins ;
- etc.

➡ PLANNING

Avant le 7 mai, les élus devront :

- se prononcer sur le zonage proposé par la Commission urbanisme,
- finaliser les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) qui concernent surtout les espaces publics du Col de Romeyère,

- du village et de La Balme,
- définir les emplacements réservés.

Juin :

- réunion avec les personnes publiques associées (services de l'Etat, Communes voisines, Parc du Vercors etc...)
- réunion publique

Juin/juillet :

finalisation du schéma directeur des eaux pluviales et des eaux usées

Dates à fixer :

- arrêt du PLU,
- enquête publique,
- approbation.

La commission PLU
(présidée par Christian Stanzer)



Tranches de vie

Cf. L'Air du Temps n°138



D'après Alfred Lattard, un certain M. Béraud était boulanger à la Balme à l'emplacement de l'ancienne épicerie d'Henriette Dherbey et Jo Romey. M. et Mme Béraud avaient de nombreux enfants.

Pour la maison, il est possible que ce soit la Marchande, située à St Julien-en-Vercors, sur l'autre rive de la Bourne, en face du Moulin.

Vie sociale

TEMPS DE RÉPIT



Prenez soin de vous par des ateliers pratiques organisés et animés par les services autonomie et développement social.

Ces ateliers porteront sur les thématiques suivantes :

- Les couleurs dans la vie
- Qu'est ce qui se joue dans la relation ?
- La communication et redécouvrir ses qualités.

Ils seront animés par une conseillère en économie sociale et familiale et un référent médico-social

Ils vous offriront un temps de répit afin de prendre « *Soin de soi pour mieux prendre soin de l'autre* ».

Rendez-vous un lundi après-midi par mois à partir du mois d'avril.

Dates

27 avril
18 mai
15 juin
31 août
28 septembre
26 octobre

de 14h à 16h

Lieu

Salle Franquette
Maison du Conseil Général
Saint-Marcellin

Pour de plus amples informations, contactez le service autonomie au 04 76 36 38 38

Accès gratuit uniquement sur inscription

Vie de la station des Coulmes

RETOUR SUR LA SAISON

Le 22 mars 2015, c'était la dernière journée pour profiter des pistes d'alpin et de nordique. L'occasion pour le Ski-club de revenir rapidement sur le déroulement de la saison, avant de faire le bilan en bonne et digne forme de l'hiver 2014-2015.

Après un début de saison qui annonçait le pire, la météo s'est finalement montrée plus clémente et nous a gâtés en quantité et en qualité de neige. C'était une belle saison aussi du point de vue des animations : la fête de la station avec ses nombreuses animations, les deux nocturnes/descentes aux flambeaux dont une couplée avec le « relais à l'AmériCoulmes » qui a donné lieu à une belle soirée sur les pistes, deux feux d'artifice, le carnaval et, pour clôturer la saison, le bal du 7 mars qui a battu tous les records. Cet hiver a aussi été l'occasion d'accueillir la webcam, et le site internet (coulmes-vercors.com) qui reste encore à construire.



Le ski-club tient donc à remercier l'ensemble des employés qui se sont encore une fois montrés disponibles et volontaires, les bénévoles, toujours prêts à donner de leur temps et de leur énergie, les clients sans qui tout cela ne serait pas possible, tous les partenaires des événements avec qui on a contribué, tous ensemble, à faire bouger le col de Romeyère, et un merci particulier à la mairie de Rencurel qui assure son soutien, une année encore, au bon fonctionnement des remontées mécaniques.



Nous continuerons cet été à réfléchir à l'amélioration du "service" et vous réservons (peut-être !) de belles surprises pour la saison prochaine !

Camille Duthy,
pour le Ski-club de Rencurel

Vie des associations

RENCUREL ANIMATION INITIATIVE

Lors de son assemblée générale du 16 février dernier, *Rencurel Animation Initiative* a renouvelé son bureau :

Présidente : Céline Zanella
Secrétaire : Hélène Duthy Collavet
Trésorière : Suzanne Gauthier
Trésorier adjoint : Christian Stanzer

Comme chaque année, un programme d'animation sera proposé au cours de chaque saison : Soirée Tarot (27/02), Marché aux fleurs, plants et produits du terroir (23/05), Concours de pétanque (15/08), Bal à La Scie (24/10) et le fameux boudin au cours de la matinée du 29/11. Sans oublier les traditionnels jeux qui seront proposés dans le n° spécial été de *L'Air du Temps*.

Suzanne Gauthier

Au jour le jour

AGENDA Avril - Mai

Quand	Quoi	Où	Par qui
Dimanche 5 avril à 20h	Nuit de la chouette	Centre des Coulmes	CPIE Vercors
Mardi 7 avril à 18h	Conseil communautaire	Salle de séminaires Musée de l'eau	CCBI
Vendredi 10 avril à 18h	Conseil municipal	Salle du conseil Mairie	
Mercredi 15 avril à 20h30	Réunion publique « Brûlage des végétaux »	Salle de la mairie	Commune
Judi 30 avril à 19h	Conseil municipal	Salle du conseil Mairie	
Vendredi 8 mai à 11h	Commémoration de la victoire de 1945	Stèle du pont du Violon	Commune
Samedi 23 mai matin	Marché aux plants, fleurs, produits locaux	La Balme	Rencurel Animation Initiative

Environnement

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX À L'AIR LIBRE



L'arrêté du Préfet de l'Isère n°2013-322-0020 du 18 novembre 2013 réglemente le brûlage des végétaux à l'air libre sur le département :

Nature des végétaux

Le présent arrêté s'applique aux incinérations des déchets verts, des végétaux coupés sur pied quelle que soit leur teneur en humidité, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel. Il couvre les incinérations de végétaux issus de l'entretien des jardins et espaces verts publics ou privés.

Principe général d'interdiction

Le brûlage de ces végétaux est interdit en tout temps sur l'ensemble du département de l'Isère en application des dispositions du Code de l'Environnement et du Règlement Sanitaire Départemental.

Exclusions : Les incinérations de végétaux entrepris par les agriculteurs et

les forestiers dans le cadre de leurs activités professionnelles, ainsi que celles réalisées au titre de l'obligation de débroussaillage prescrites par le Code Forestier ne relèvent pas du présent arrêté. (suivent les définitions de ce qu'il faut entendre par activités agricoles et forestières).

Que faire de ses déchets verts (herbe, branches...) ?
Transport en déchèterie, compostage, broyage ?
La solution est-elle individuelle ou coopérative ?

Pour en savoir plus sur l'arrêté préfectoral et pour envisager ensemble des solutions qui préservent l'environnement tout en facilitant la vie de chacun :
Réunion publique le mercredi 15 avril à 20h30, en mairie.

ANNONCES

Trouvé

Après le bal du ski-club du 7 mars, trouvé un trousseau de clés sur un frigo (clés avec capuchons pastiques noir et violet).

Trousseau disponible en mairie.



Recherche

- Garage à louer sur la commune de Rencurel

- Chaton femelle à adopter

Contact : 06.15.32.07.48



Esthéticienne à domicile Beautiful

Molina Pauline

Courriel :

beautiful.estheticienne38@yahoo.com

Téléphone : 0632893246

TAD Avril

Renaud Callet vous emmène

à Saint-Marcellin

Mardi 14 avril

Jeudi 30 avril

Tarif aller-retour : 5 €

N'oubliez pas de réserver au
0820 08 38 38

L'Air du Temps

n°139

Bulletin mensuel de Rencurel

615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL

Tel : 04 76 38 97 48

Courriel : rencurel.mairie@orange.fr

Dépôt légal : mars 2015

Directeur de la publication : Didier Lattard

Maquette et mise en page :

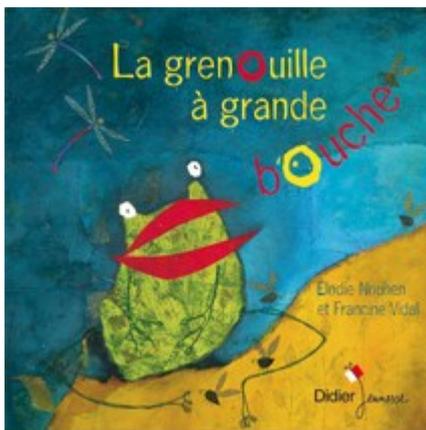
Michel Eymard

Tirage en 180 ex. : Vigny-Musset Repro
50, Allée des 2 Mondes 38100 GRENOBLE

Ont contribué à ce numéro (textes et photos) : Camille Duthy, Michel Eymard, Monique Eymard, Suzanne Gauthier, Niamh Glénat, Didier Lattard, Jérôme Martin, Patrick Pilarski et des associations.



LA GRENOUILLE À GRANDE BOUCHE, FIL ROUGE DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES



Une grenouille un peu gourmande et très curieuse, décide de demander aux autres animaux ce qu'ils aiment manger parce qu'elle, elle en a marre de gober des mouches. Malheureusement rien ne lui met l'eau à la bouche et elle préfère s'en retourner sur son nénuphar. Sauf qu'un animal un peu bizarre l'attend...

La grenouille à grande bouche,
Francine Vidal, Elodie Nouhen, Ed. Didier Jeunesse

Cet album, les enfants de l'école de La Balme le connaissent bien. Anne, leur maîtresse, a pensé qu'il serait intéressant de s'en servir comme support pour un spectacle de marionnettes.

Et pourquoi ne pas faire converger activités en temps périscolaire avec activités en temps scolaire ? Pourquoi ne pas mettre différentes compétences au service d'un même projet ?

C'est sur cette volonté partagée que le travail s'est organisé au long de ce deuxième trimestre.

➡ A LA BALME

Couture et marionnettes

Entre la rentrée des vacances de Noël et les vacances de février, au cours du temps périscolaire du vendredi, Mireille Glénat et Niamh ont aidé les enfants de Grande Section et de CP à réaliser les marionnettes des différents personnages de l'album.



Décors et exposition

Depuis la rentrée des vacances d'hiver, pendant que Yann peint avec les plus jeunes, les grands de l'école de La Balme préparent, avec Monique et Michel, une exposition pour expliquer à tous ceux qui viendront voir leur spectacle, comment ils ont fabriqué leurs marionnettes avec Mireille et Niamh.



Il doivent se souvenir de ce qu'ils ont fait, raconter, écrire, réfléchir pour savoir comment ils vont expliquer, commenter les photos existantes, taper les textes sur l'ordinateur, découper les textes déjà imprimés, relire les maquettes des panneaux préparés...



Un gros travail pour des grands... pas encore si grands que ça !

➡ AU VILLAGE

En compagnie de Niamh, Jérôme s'est lancé dans la composition d'une chanson. Il raconte :

« Nous avons choisi d'écrire un texte sur l'histoire de *La grenouille à grande bouche* qui pourra servir de "générique" au spectacle de marionnettes que prépare Anne avec les enfants de l'école de la Balme.

La première séance a permis de parler de culture musicale avec les enfants.



Au cours des séances suivantes, nous avons lu l'histoire et créé un champ lexical autour de la grenouille. Puis en petits groupes chacun s'essaie à l'écriture de vers que je compile pour créer, plus tard, les couplets et le refrain de cette chanson.



Jusqu'ici les enfants ont été surprenants et ont même enrichi la langue de Molière de quelques nouveaux mots... Nous leur laissons beaucoup de place pour s'exprimer et, même si le groupe est quelque peu bruyant et que tous les membres du groupe ne s'investissent pas de la même façon, le résultat risque d'être sympathique ».